



RESEAU EM NORMANDIE
Association Loi 1901
Siège social : 20 quai Frissard
76600 LE HAVRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2024

..:

ORDRE DU JOUR

- Point d'information
- **Rapport du Conseil d'Administration** sur l'exercice clos le 31 juillet 2024,
- **Approbation des comptes** clos le 31 juillet 2024,
- **Rapport du Commissaire aux Comptes** sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce,
- **Affectation du résultat**,
- Adoption du **budget prévisionnel** 2024/2025,
- Examen des mandats d'Administrateurs, **nominations**,
- **Pouvoirs** aux formalités

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le **31 juillet 2024** approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date dégageant un résultat déficitaire de **30.268 Euros**.

L'Assemblée Générale donne quitus au Bureau et aux Administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles l'article L 612-5 de la Loi sur les sociétés commerciales sont applicables, l'Assemblée Générale constate qu'**aucune convention nouvelle** n'y est mentionnée.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de **30.268 euros** au poste « report à nouveau » du passif de l'Association RESEAU EM NORMANDIE.

QUATRIEME RESOLUTION - ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL

L'Assemblée Générale après lecture et présentation du budget prévisionnel du Conseil d'Administration, approuve le **budget prévisionnel 2024/2025**, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

Examen des mandats d'Administrateurs, nominations,

Il est rappelé que :

Les mandats des Administrateurs expirent lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2024

► Mandats des Administrateurs qui expirent en 2024 :

- Madame Valérie LE BOULANGER
- Madame Elodie PRUNIER-TAVEIRNE
- Monsieur Julien CASSEGRAIN
- Monsieur Vincent ROTGER
- Madame Manon ABAZIOU
- Madame Marie-Sophie VATINEL
- Madame Séverine CAMBLONG
- Madame Anna IOOS

Le Conseil d'Administration lors de sa séance du **15 octobre 2024** :

- **A constaté que** l'Association a reçu les candidatures au poste d'administrateurs des personnes suivantes qui seront soumises au vote des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Collège Diplômés cotisants :

AVENEL Marine
 BARBAZA Jean-Philippe
 BIDAUT-MAILLARD Laura
 CLERC Corentin
 COUTAREL Thibault
 DEBARGUE Olivier
 DERON Pierre
 DJEOUE Bah Imicka
 DUFY Carole
 DUPONT Maxime
 HELIN Marie
 KEOCHANHALA Panya
 LAGARDERE Adrien
 LANCIEN Bruno

LOISEAU Olympe
 MABONDZO Wilfried Armel
 MBAKOM Gedeon
 MECHINAUD Laura
 MUYLLAERT Christophe
 ORIOT Julie
 POTARD DÉGREMONT Shonhead
 RETHORE Samuel
 ROTGER Vincent
 SAFAEE Mahyar
 SZTAJNKRYCER Alexandre
 SOULIMAN Taleb

Collège Etudiants cotisants

ADAMU Ibrahim
 BARDIN Océane
 FISCHER TERENCE
 PICHON Louis
 STREICHENBERGER Arthur
 VENTRE Jules
 VIEILLARD Alice
 VIOSSAT Anastasia

L'Assemblée Générale est souveraine pour désigner sept (7) administrateurs au sein du Collège Diplômés cotisants et trois (3) Administrateurs au sein du Collège Etudiants cotisants.

Toutes les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle nommant des administrateurs doivent être prises à la **majorité des membres actifs présents ou représentés**.

Une présentation de chaque candidat au poste d'Administrateur sera faite au préalable des présentes.

**
 *

Puis, il sera procédé au dépouillement des votes lors de la séance de l'Assemblée par la Présidente,

CINQUIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME AVENEL MARINE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ **Madame AVENEL Marine** :

SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR BARBAZA JEAN-PHILIPPE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur BARBAZA Jean-Philippe :

SEPTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME BIDAUT-MAILLARD LAURA (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame BIDAUT-MAILLARD Laura :

HUITIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR CLERC CORENTIN (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur CLERC Corentin :

NEUVIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR COUTAREL THIBAUT (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur COUTAREL Thibault :

DIXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR DEBARGUE OLIVIER (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur DEBARGUE Olivier :

ONZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR DERON PIERRE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège diplômé cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur DERON Pierre :

DOUZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR DJEOUE BAH IMICKA (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur DJEOUE Bah Imicka :

TREIZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME DUFÉY CAROLE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame DUFÉY Carole :

QUATORZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR DUPONT MAXIME (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur DUPONT Maxime :

QUINZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME HELIN MARIE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame HELIN Marie :

SEIZIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR KEOCHANHALA PANYA (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur KEOCHANHALA Panya :

DIX SEPTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR LAGARDERE ADRIEN (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur LAGARDERE Adrien :

DIX HUITIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR LANCIEN BRUNO (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur LANCIEN Bruno :

DIX NEUVIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME LOISEAU OLYMPE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame LOISEAU Olympe :

VINGTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR MABONDZO WILFRIED ARMEL (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur MABONDZO Wilfried Armel :

VINGT ET UNIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR MBAKOM GEDEON (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur MBAKOM Gédéon :

VINGT DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME MECHINAUD LAURA (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame MECHINAUD Laura :

VINGT TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR MUYLLAERT CHRISTOPHE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur MUYLLAERT Christophe :

VINGT QUATRIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME ORIOT JULIE (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame ORIOT Julie :

VINGT CINQUIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME POTARD DEGREMONT SHONNEAD (Collège diplômé cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame POTARD DEGREMONT Shonnead :

**VINGT SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR RETHORE SAMUEL
(Collège diplômé cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur RETHORE Samuel :

**VINGT SEPTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR ROTGER VINCENT
(Collège diplômé cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur ROTGER Vincent :

**VINGT HUITIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR SAFAEE MAHYAR
(Collège diplômé cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur SAFAEE Mahyar :

**VINGT NEUVIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR SOULIMAN TALEB
(Collège diplômé cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur SOULIMAN Taleb :

**TRENTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR SZTAJNKYCER
ALEXANDRE (Collège diplômé cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur SZTAJNKYCER Alexandre :

TRENTE ET UNIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR ADAMU IBRAHIM (Collège étudiant cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur ADAMU Ibrahim :

TRENTE DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME BARDIN OCEANE (Collège étudiant cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Madame BARDIN Oceane :

TRENTE TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR FISCHER TERENCE (Collège étudiant cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur FISCHER TERENCE :

TRENTE QUATRIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR PICHON LOUIS (Collège étudiant cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur PICHON Louis :

TRENTE CINQUIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR STREICHENBERGER ARTHUR (Collège étudiant cotisant)

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association RESEAU EM NORMANDIE, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ Monsieur STREICHENBERGER Arthur :

**TRENTE SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MONSIEUR VENTRE JULES
(Collège étudiant cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ **Monsieur VENTRE Jules**

**TRENTE SEPTIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME VIEILLARD ALICE
(Collège étudiant cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ **Madame VIEILLARD Alice**

**TRENTE HUITIEME RESOLUTION – NOMINATION DU CANDIDAT MADAME VIOSSAT
ANASTASIA (Collège étudiant cotisant)**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur de l'Association **RESEAU EM NORMANDIE**, du Collège étudiant cotisant pour une durée de **QUATRE (4) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028**, conformément aux dispositions de l'Article 19 des statuts :

→ **Madame VIOSSAT Anastasia**

EN CONCLUSION

SOIT 7 ADMINISTRATEURS ONT ETE NOMMES pour le Collège diplômés cotisants et TROIS ADMINISTRATEURS pour le Collège étudiants cotisants aux règles de majorité ordinaire pour une durée de QUATRE (4) années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 juillet 2028, à savoir :

Collège diplômés cotisants

→ M

→ M

→ M

→ M

→ M

→ M

→ M

Collège étudiants cotisants

→ M

→ M

→ M

TRENTE NEUVIEME RESOLUTION - POUVOIRS AUX FORMALITES

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales auprès de la Sous-Préfecture du HAVRE.